

POUR VIVRE **ET NON SURVIVRE** EN ILE-DE-FRANCE

**AUGMENTEZ
LES SALAIRES**

**LIBEREZ LE
POUVOIR
D'ACHAT**



Patronat et gouvernement sont **DURS** de la "feuille"... de paie.
ALORS, il faut leur dire plus haut et plus fort,

AUGMENTER **les Salaires** :

C'est possible !
C'est nécessaire !!
C'est urgent !!!

C'est le travail qui crée la richesse. Chaque emploi en Ile de France a été créateur de richesses équivalent à 6 emplois temps plein payés au SMIC (105 292 € entre 2003 et 2005). La production horaire des salariés français est supérieure de 8 % à celle des Américains, 17 % à celle des Allemands, 18 % à celle des italiens, 25% des Anglais, 36 % des canadiens, 53 % des japonais !

Bon nombre de salariés (du public - du privé) sont dans l'action pour exiger des augmentations de salaires.

Ils ont raison car les moyens existent pour répondre à ces exigences.

LA PREUVE :

➤ 40 milliards c'est la somme versée aux actionnaires du CAC 40 en 2006 soit 25 % de plus qu'en 2005. C'est au total 45 % des profits réalisés.

➤ Les profits du CAC 40 ont franchi la barre des 100 milliards d'€ en 2006. On en fait quoi ?

➤ Plus de 70 % des fonds disponibles dans les entreprises vont dans la spéculation financière.

➤ Les mesures de Nicolas Sarkozy en faveur des patrons et des hauts revenus **c'est 15 milliards d'€ en moins dans les caisses de l'Etat.**

Depuis les années 80, la part des salaires dans la répartition des richesses créées a diminué de 10% en faveur des profits !

➤ Et dans le même temps, une pauvreté qui se développe dans notre région. Plus d'un million de franciliennes et franciliens qui vivent sous le seuil de pauvreté, dont 450 000 enfants.

➤ Un pouvoir d'achat qui n'en finit pas d'être rogné par les hausses successives des prix.

➤ Des salaires qui stagnent (plus d'un salarié sur deux dont l'augmentation de salaire a été inférieure à l'inflation) avec une "SMICARDISATION" de plus en plus grande que l'on soit dans le privé ou le public.

➤ Une précarisation des emplois avec plus de 518 000 salariés en CDD ou intérim (+8,6%), une flambée de stagiaires, apprentis et contrats aidés (+12,5%)(source INSSS 2004/2005).

➤ Un chômage qui touche plus de 536 800 personnes notamment les plus de 50 ans avec près de 2 demandeurs d'emplois sur 5.

Une évidence, l'argent existe pour impulser un autre type de croissance, un autre mode de développement. Il doit être tourné pour répondre aux besoins économiques et sociaux, à l'augmentation des salaires, au développement des emplois qualifiés, à la lutte contre la précarité, l'exclusion et le chômage.

La meilleure manière de revaloriser la "valeur travail" est d'augmenter la rémunération du travail !

Le salaire doit être la juste rémunération de la force de travail, garantissant les moyens nécessaires à l'existence de chaque salarié, en dehors de tout autre élément de rémunération. Le salaire doit être égal entre hommes et femmes. Il doit être au **minimum de 1 500 euros brut** par mois. Ce salaire est le point de départ pour toutes les grilles de salaires. La qualification de la salariée ou du salarié doit être reconnue et rémunérée comme telle. Cette qualification est acquise par le diplôme, la validation des acquis de l'expérience et la formation continue.

La Valeur Ajoutée, c'est nous !

Deux poids ! Deux mesures !

Pour les salariés :

Electricité :

+70 % depuis 2004

Eau : +30 % en moyenne depuis 2004

Loyers : +5,05 % en 2007

Produits laitiers : +7%

Céréales : +10 %

Oeufs : +5 %

Volailles : +14 %

Flambée de l'essence, transports, etc...

Pour les patrons et les riches :

Nicolas Sarkozy :

+172 % d'augmentation

Cadeaux fiscaux en juillet : 15 milliards d'€

Aides (sans contrepartie) aux entreprises :

65 milliards d'€

Exonérations patronales : 25 milliards d'€

Fraudes fiscales entreprises : 30 milliards d'€

Cotisations sociales :

La part des **salariés** est passée de **12,8% à 21,36%** entre 1980 et 2005, celle des **patrons** s'est réduite de **40,27% à 10,5%** durant cette même période !

Au regard de ces chiffres, on peut faire le rapide calcul que le "trou" de la **Sécurité Sociale** (12 milliards d'€) et le financement des **Retraites** pourraient être prélevés ailleurs que dans la poche des salariés.

LES INDICES INSEE, notamment celui de l'inflation, ont une fâcheuse tendance à "lisser" l'augmentation du coût de la vie et, donc, à minimiser la perte du pouvoir d'achat. Ils ne tiennent pas assez compte, selon de nombreux observateurs, des fortes hausses des prix des services et des produits de consommation de base.

EXEMPLE :

Les loyers ne pèsent que 6% dans le calcul de l'indice Insee des prix à la consommation, alors qu'ils représentent plus de 25% en moyenne des dépenses des ménages français et jusqu'à 50% du budget d'un smicard.

Pis encore, ne sont pas pris en compte, les taxes d'habitation et foncières, les charges d'immeuble, les mensualités d'assurances ou de remboursement de crédits, les cartes de transport...

Il serait temps de revoir l'indice INSEE et de mettre en place un VRAI indice du coût de la vie. Une revendication avancée de longue date par la Cgt. Le système actuel est de plus en plus décrié. L'INSEE dit lui même que son indice n'est ni un indice de dépense, ni un indice du coût de la vie.

La Cgt d'Ile-de-France appelle l'ensemble des salariés, employés, ouvriers, ingénieurs, cadres, techniciens, chômeurs et retraités à se mobiliser et à agir pour exiger :

- ☛ **La revalorisation des salaires, des retraites et pensions de reversions, des allocations chômage et minimums sociaux.**
- ☛ **La suppression des inégalités salariales entre hommes et femmes.**
- ☛ **Le paiement intégral des frais de transports (abonnements et frais réels) par les employeurs.**

Salarié-e-s, Privé/Public
Ensemble,
prenons notre avenir en main !

Signons la pétition présentée ou sur le site
www.urif.cgt.fr



Pour un **syndicalisme de conquête et solidaire**, je me syndique à



Je souhaite prendre contact Je me syndique

NOM :PRENOM :AGE :TEL :

ADRESSE :

Email :ENTREPRISE :

Bulletin à retourner à l'Union Régionale Cgt Ile de France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex.

Fax : 01 48 51 68 97 - Email : urif@cgt.fr

Salaires, pouvoir d'achat : Maintenant du concret !

STOP Aux idées reçues :

L'argent existe !

En 2005 : Les entreprises du CAC 40 ont réalisé 80 milliards d'euros de profits (+22% par rapport à 2004) ; 24 milliards d'euros de dividendes ont été distribués aux actionnaires.

En 2006 : La barre des 85 milliards d'euros de profits a été dépassée ! Ces profits doivent servir à l'emploi et aux salaires !

De 1999 à 2007 : le nombre de milliardaires a été multiplié par 3 en France. Aujourd'hui, les 500 plus riches de France détiennent l'équivalent de 50% des salaires, primes et pensions versés annuellement à tous les fonctionnaires...

Avec la CGT, je revendique :

- L'augmentation générale des salaires, des minima sociaux et des retraites;
- de porter immédiatement le SMIC à 1500 Euros comme base de départ des grilles de salaires;
- le paiement intégral des frais de transports par l'employeur.

Nom, prénom :

Entreprise :

Signature :

Cette pétition sera remise au Médef.

A remettre à un militant CGT de votre connaissance, ou à renvoyer à
URIF-CGT Case 455 - 263, rue de Paris 93514 Montreuil.
Tél.: 01 48 18 83 92 Fax : 01 48 51 68 97 - urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr



Salaires, pouvoir d'achat : Maintenant du concret !

STOP Aux idées reçues :

L'argent existe !

En 2005 : Les entreprises du CAC 40 ont réalisé 80 milliards d'euros de profits (+22% par rapport à 2004) ; 24 milliards d'euros de dividendes ont été distribués aux actionnaires.

En 2006 : La barre des 85 milliards d'euros de profits a été dépassée ! Ces profits doivent servir à l'emploi et aux salaires !

De 1999 à 2007 : le nombre de milliardaires a été multiplié par 3 en France. Aujourd'hui, les 500 plus riches de France détiennent l'équivalent de 50% des salaires, primes et pensions versés annuellement à tous les fonctionnaires...

Avec la CGT, je revendique :

- L'augmentation générale des salaires, des minima sociaux et des retraites;
- de porter immédiatement le SMIC à 1500 Euros comme base de départ des grilles de salaires;
- le paiement intégral des frais de transports par l'employeur.

Nom, prénom :

Entreprise :

Signature :

Cette pétition sera remise au Médef.

A remettre à un militant CGT de votre connaissance, ou à renvoyer à
URIF-CGT Case 455 - 263, rue de Paris 93514 Montreuil.
Tél.: 01 48 18 83 92 Fax : 01 48 51 68 97 - urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr



Augmenter les salaires :

C'est possible !

C'est nécessaire

C'est urgent



BULLETIN DE SALAIRE
Du 01/02/2007 Au 28/02/2007
Mois : Février
Valeur de Point : 3.61
N° de Point : 0046
Mois de Point : 02

No de S. Sociale : [REDACTED] Coef : 275
Date Embauche : 15/03/2001

Qualification : [REDACTED]
N° de SIRET : [REDACTED] Code APE : [REDACTED] URSSAF : [REDACTED]

Compteur : 3144 GARDIENS CONCERNES EMP. IND. Rubrique : [REDACTED]

No	Base Calcul	Nb/Taux	Montant	Taux	Montant
014	249.00	275.00			
055	992.75	3.00	992.75		
073	169.00	2.40	29.76		
600			50.00		
600			404.88		
600	1477.41	0.85	1277.41		
659	1477.41	6.65	-12.56	19.80	392.83
664	1477.41	6.65	-34.39	2.30	4.43
730	1477.41	2.40	-98.25	0.10	42.84
740	1477.41	4.80	-35.46	0.10	122.63
744	1477.41	5.80	-66.48	4.00	148.63
746	1477.41	5.10	-31.82	5.80	59.10
800	1433.09	5.10	-75.05	1.00	81.26
845					17.73
847	1433.09	2.40	1179.75		
847	1433.09	0.80	-34.39		
900			1179.75		
912			1238.19		
			169.00		-329.00

Brut depuis le 01/01		Net Imp. depuis 01/01	
2954.82€	/ 19382.35F	2359.50€	/ 15477.31F
Tt Patronal		Tt Salarié	
291.00€	/ 1921.95F	339.22€	/ 2228.14F
Net à Payer		Payé le	
1138.19€	/ 7466.04F	28/02/2007	par
			Virement

Augmenter les salaires :

C'est possible !

C'est nécessaire

C'est urgent



BULLETIN DE SALAIRE
Du 01/02/2007 Au 28/02/2007
Mois : Février
Valeur de Point : 3.61
N° de Point : 0046
Mois de Point : 02

No de S. Sociale : [REDACTED] Coef : 275
Date Embauche : 15/03/2001

Qualification : [REDACTED]
N° de SIRET : [REDACTED] Code APE : [REDACTED] URSSAF : [REDACTED]

Compteur : 3144 GARDIENS CONCERNES EMP. IND. Rubrique : [REDACTED]

No	Base Calcul	Nb/Taux	Montant	Taux	Montant
014	249.00	275.00			
055	992.75	3.00	992.75		
073	169.00	2.40	29.76		
600			50.00		
600			404.88		
600	1477.41	0.85	1277.41		
659	1477.41	6.65	-12.56	19.80	392.83
664	1477.41	6.65	-34.39	2.30	4.43
730	1477.41	2.40	-98.25	0.10	42.84
740	1477.41	4.80	-35.46	0.10	122.63
744	1477.41	5.80	-66.48	4.00	148.63
746	1477.41	5.10	-31.82	5.80	59.10
800	1433.09	5.10	-75.05	1.00	81.26
845					17.73
847	1433.09	2.40	1179.75		
847	1433.09	0.80	-34.39		
900			1179.75		
912			1238.19		
			169.00		-329.00

Brut depuis le 01/01		Net Imp. depuis 01/01	
2954.82€	/ 19382.35F	2359.50€	/ 15477.31F
Tt Patronal		Tt Salarié	
291.00€	/ 1921.95F	339.22€	/ 2228.14F
Net à Payer		Payé le	
1138.19€	/ 7466.04F	28/02/2007	par
			Virement